



ALS Germany GmbH
Laboratory Services
Oststr. 7 48341 Altenberge
www.alsglobal.com/GERMANY

Certificat

Product: Fixit 433
Customer: Fixit AG
Im Schachen 416, CH-5113 Holderbank

Le mortier adhésif et de rénovation susmentionné a été examiné pour son comportement en matière d'émission dans une chambre d'essai conformément aux critères de classification du schéma AgBB de septembre 2024, le règlement français COV Décret N° 2011-321 et à l'Ecode GEV (rapport d'essai ALS Germany CAL25-007332-1, CAL25-007334-1, CAL25-007335-1 du 30 janvier 2026).

Selon la nature et l'étendue des tests effectués, l'échantillon testé, envoyé par le client, correspond aux réglementations et normes listées ci-dessous dans leurs versions actuellement applicables:

- Schéma AgBB (Comité d'évaluation sanitaire des produits de construction) (version : septembre 2024)
- Décret français n° 2011-321, classe A+ (état au 25 mars 2011)
- GEV – Critères de classification ; exigences relatives aux matériaux de pose, colles et produits de construction à émissions contrôlées et attribution de la classe EMI CODE EC1^{Plus} (version : 07/11/2024)
- Protocole par chambre d'essais et COV – Mesures selon DIN EN 16516 (2020-10)
- Aldéhyde – Mesure selon DIN ISO 16000-3 (2025-09)

En ce qui concerne la manière et l'étendue de l'examen effectué, le produit testé est conforme aux exigences de schéma AgBB, la classification A+ du Français Décrets et de la classement EC1^{Plus} du GEV-Ecode après 3 et 28 jours.



Monique Elmer
Ingénieur diplômé en chimie
chef de projet

CAL25-007332-1_CAL25-007334-1_CAL25-007335-1_CER

le 30 avril 2026

La validité du certificat est de deux ans à compter de la date de délivrance.

ALS Germany GmbH, Produits de consommation, Oststraße 7, 48341 Altenberge, Allemagne